N° 194 du mardi 1er novembre 2022 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR

SA BOULANGERIE FERME, UNE BATAILLE JUDICIAIRE S'ENGAGE AVEC LE PROPRIÉTAIRE DE MON GRAND PLAISIR

Actu page 8

Le Département investit pour la santé des Yvelinois

Dossier page 2

Après l'hôpital de Versailles et le centre hospitalier de Poissy, c'est au tour de l'Hôpital privé de l'ouest parisien de recevoir près d'un million d'euros du Département pour acquérir un robot chirurgical Da Vinci X. De quoi étoffer l'offre de santé des Yvelines.

Actu page 4

TRAPPES

Le site YPREMA de Trappes fête ses 30 ans

VILLEPREUX
La Ville reçoit un prix pour ses actions liées au développement durable Page 6

VOISINS-LE-BRETONNEUX
JOP 2024 : Le gymnase des Pyramides devient Centre de préparation Page 6

MAGNY-LES-HAMEAUX
L'extinction de l'éclairage public étendue à toute la ville Page 8

FAITS DIVERS
Maurepas : Un cambrioleur chevronné condamné à un an de prison Page 10

CYCLISME
Tour de France : Une dernière étape au départ du Vélodrome national Page 12

CULTURE
Voisins : Le metal dans tous ses états salle de la Tour Page 14

COIGNIÈRES

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES MOISSONNEURS VA FAIRE L'OBJET D'UNE MODERNISATION GLOBALE

Actu page 7

Actu page 6

MONTIGNY

Une Ignymontaine crée sa marque de lessive naturelle

Actu page 7

PLAISIR

Des travaux de voirie pour la commune

En 2022, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

YVELINES

Le Département investit pour la santé des Yvelinois

Après l'hôpital de Versailles et le centre hospitalier de Poissy, c'est au tour de l'Hôpital privé de l'ouest parisien de recevoir près d'un million d'euros du Département pour acquérir un robot chirurgical Da Vinci X. De quoi étoffer l'offre de santé des Yvelines.

▶ DAVID CANOVA

Le département des Yvelines poursuit ses investissements dans le domaine de la santé. Après les centres hospitaliers de Versailles–Le Chesnay et de Poissy–Saint-Germain-en-Laye, c'est désormais au tour de l'Hôpital privé de l'ouest parisien (HPOP) de Trappes de bénéficier d'un sacré coup de pouce. Le Département a participé à l'achat d'un robot chirurgical Da Vinci X, pour un montant de 994 221 euros, soit 90 % du prix global d'acquisition et d'installation de ce robot (1 122 000 euros TTC).

CD78/N. DUPREY

Déjà en activité au centre hospitalier de Mignot (Versailles–Le Chesnay), ce robot chirurgical est utilisé par les équipes de chirurgie digestive, gynécologique, ORL et urologique.

Une démarche volontaire et délibérée

« Nous voulons favoriser l'offre de chirurgie de proximité dans les Yvelines », a expliqué Catherine Arenou (DVD), 4e vice-présidente, en présentant la délibération à ses collègues lors de la dernière séance du conseil départemental, vendredi dernier. Une démarche volontaire et délibérée de la part du conseil départemental dans un souci de cohésion du territoire.

« Nous poursuivons notre intervention dans le domaine de la santé, même si cette compétence est à l'origine marginale pour le Département, a souligné de son côté, le président, Pierre Bédier (LR). *Si nous avons décidé d'accroître notre compétence dans ce domaine, c'est bien pour lutter contre le désert médical qui s'est malheureusement installé sur notre département.* » Et d'ajouter : *« Si le Département investit ainsi sur la santé c'est aussi parce que ce domaine connaît des difficultés et que nous souhaitons apporter des réponses fortes. Et il est particulièrement pertinent qu'une ville comme Trappes puisse bénéficier de ces mesures. »*

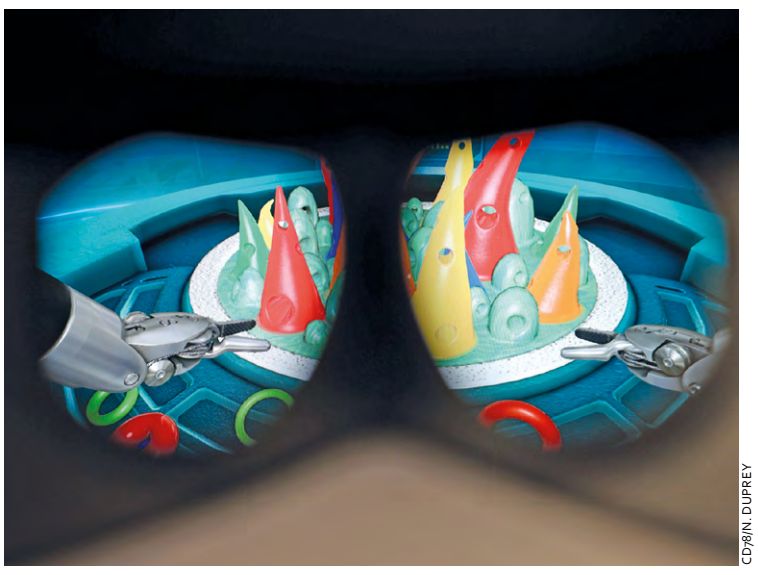
CD78/N. DUPREY

Appareil de précision, le Da Vinci X permet un grossissement par 10, et une vision 3D qui améliore la visibilité du chirurgien.

Déjà en activité au centre hospitalier de Mignot (Versailles–Le Chesnay), ce robot chirurgical est utilisé par les équipes de chirurgie digestive, gynécologique, ORL et urologique. Grâce à sa précision, le Da Vinci X permet d'effectuer des opérations laparoscopiques (autrement appelées célioscopies). Avec les petits outils articulés au bout de quatre bras, le chirurgien ne fait plus que de petits trous dans la paroi de l'abdomen. Il peut ensuite gonfler avec du gaz l'intérieur du corps du patient pour avoir une meilleure visibilité et opérer plus confortablement. Si cette technique existe déjà depuis un certain temps, les résultats restent impressionnants. Le nombre de complications est réduit, les transfusions sanguines sont moins nombreuses, la chirurgie est moins intrusive pour le patient et donc il ressent moins de douleurs postopératoires. C'est un véritable confort pour le patient, qui récupère plus rapidement et qui finalement passe moins de temps en hospitalisation en postintervention.

Un grossissement par 10, et une vision 3D

Mais c'est également un confort pour le médecin. Appareil de précision, le Da Vinci X permet un grossissement par 10, et une vision 3D qui améliore la visibilité du chirurgien. Il est désormais assis et peut contrôler l'opération du bout des doigts, le patient restant constamment sous la surveillance des professionnels de santé qui l'entourent.

« J'ai eu la chance d'être à l'hôpital Mignot, au Chesnay, pour voir directement sur place les implications que représentent ce type de robot, a expliqué Nicolas Dainville (LR), le maire de La Verrière et 7e vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Industrie et les Technologies du canton de Trappes. *Les avantages sont nombreux à commencer par le confort des chirurgiens pour leurs interventions. Je n'oublie pas les patients qui grâce à ce type de chirurgie ressortent avec des cicatrices bien moins importantes. Enfin, il faut souligner que ce genre d'équipement ne peut que renforcer l'attractivité des hôpitaux et ainsi attirer de nouveaux médecins. À l'Hôpital privé de l'ouest parisien, je sais que les équipes et la direction étaient très demandeuses de ce genre d'innovation. Elles ont hâte de pouvoir bénéficier des dernières formations en la matière. Et je n'oublie pas non plus que cela renforce l'attractivité du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. »*

Ces robots permettent de garantir une qualité de soins à tous les Yvelinois

À Trappes, l'acquisition de ce robot s'inscrit donc dans la logique d'innovation et de maintien d'une offre de chirurgie en cancérologie de proximité souhaités par les équipes de l'Hôpital privé de l'ouest parisien. Avec ce type de technologie de pointe, le centre hospitalier, qui traite déjà entre 13 et 19 % de patients atteints d'un cancer (selon sa typologie), devrait pouvoir améliorer le pronostic de guérison des patients.

Progressivement répartis sur l'ensemble du territoire, ces robots permettent de garantir une qualité de soins à tous les Yvelinois. Des coopérations médicales, notamment avec l'hôpital de Rambouillet, devraient être permises par les autorités de santé pour une utilisation partagée des robots. Cela viendra ainsi concrétiser une vraie filière de chirurgie entre établissements publics et privés. ■

D'autres investissements de santé du Département

Dans le cadre de sa stratégie de soutien aux projets de modernisation et d'innovation dans le domaine de la santé, les Yvelines ont octroyé des subventions d'investissement :

- Au centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie (CHFQ) pour l'équipement d'une salle d'angiographie interventionnelle pour thrombectomie (participation départementale : 863 836 € soit 54,15 % du coût total du projet),
- Au centre hospitalier intercommunal de Poissy–Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) pour l'acquisition d'un robot chirurgical DA VINCI XI (participation départementale : 1 932 000 € correspondant à 70 % du coût total du projet),
- Au centre hospitalier de Plaisir pour le projet d'implantation d'une Maison des femmes afin de répondre au mieux aux situations de violences faites aux femmes de tout ordre (physiques, sexuelles, psychologiques et verbales). La participation départementale envisagée est de 1 650 000 € correspondant à 83,33 % du coût total du projet.
- Au centre hospitalier de Versailles pour l'acquisition d'un robot chirurgical de précision, le Da Vinci X, grâce à une subvention de 1,4 million d'euros.

Pour être plus proche de Thomas, on est présent dans 35 000 endroits à la fois.

Bureaux de poste, commerçants, mairies, consignes… Retrouvez le point de services le plus proche de chez vous sur laposte.fr.

vous simplifier la vie

La Poste – SA au capital de 5 620 325 816 € – 356 000 000 RCS Paris – Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia 75015 Paris – © Getty Images – BETC – HAVAS PARIS

TRAPPES

Le site YPREMA de Trappes fête ses 30 ans

YPREMA s'est installée en 1992 à Trappes. L'entreprise indépendante en traitement de matériaux de déconstruction a organisé une conférence de presse pour fêter les 30 ans de son site de Trappes.

▶ PIERRE PONLEVÉ

YPREMA entreprise indépendante experte en transformation de matériaux de déconstruction du bâtiment et des travaux publics, en transformation des mâchefers (résidus de l'incinération du charbon ou des déchets dans les usines, Ndlr) et des terres inertes (des déchets principalement produits par l'activité de construction), a été fondée en 1989.

L'entreprise possède aujourd'hui 13 sites d'exploitation répartis sur quatre régions. Pour fêter les 30 ans de la centrale de Trappes, mise en service en 1992, YPREMA a organisé une conférence de presse le 27 octobre, suivie par *La Gazette*. Après un court métrage qui retraçait les grandes lignes de l'histoire de la société, son président, Claude Prigent, s'est félicité d'être implanté à Saint-Quentin-en-Yvelines malgré le fait que l'entreprise possède « *un bail précaire depuis une vingtaine d'années sur ce terrain qui appartient à RFF (Réseau ferré de France). Nous voulons garder YPREMA ici. Nous sommes prêts à étudier des projets sur Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple, pourquoi pas le long de la rue Politzer.* »

L'illustration du circuit court dans le domaine des travaux publics

Le site de Trappes situé entre la voie ferrée et la RN10, est un emplacement idéal pour l'entreprise car « *la configuration du site de Trappes est la meilleure possible. Nous sommes au cœur de la ville nouvelle et nous disposons d'une surface de 10 000 m² de forme rectangulaire où se trouve l'installation au milieu avec les dépôts autour* », explique Christophe Barroso, directeur d'exploitation. Six salariés sont employés sur la plateforme de Trappes qui a, en 2021, réceptionné et traité 60 000 tonnes de déconstruction du BTP pour 59 000 tonnes de matériaux recyclés utilisés sur des chantiers à proximité. En effet, l'entreprise participe au circuit court dans le domaine des travaux publics en se fournissant en matériaux dans un périmètre de 15 à 20 km autour du site.

LA GAZETTE DE SQY

La centrale de recyclage de Trappes est située le long de la RN10 à côté de la voie de chemin de fer.

Quid du fonctionnement ? Des trains et des camions arrivent sur site pour décharger les matériaux de déconstruction. Sur place, ces matériaux sont recyclés pour être transformés en produits qui seront ensuite vendus à des entreprises du BTP basées non loin du site. Des produits qui seront utilisés par exemple pour les sous-couches des chaussées « *de qualité équivalente aux matières premières. C'est une démonstration vertueuse de l'économie circulaire* », se félicite son président. YPREMA contribue à l'évolution des tissus urbains. « *Comme les villes doivent se renouveler tous les 20 ans en moyenne, nous aurons toujours du travail, car les ressources en matières premières sont illimitées. Nous sommes véritablement un exemple de transition écologique* », poursuit-il.

« *Nous travaillons avec de nombreuses entités publiques et privées, mais nos premiers clients sont les entreprises de réseaux de gaz, de PTT ou d'assainissement…* » YPREMA a déjà collaboré avec l'agglomération de SQY. C'est elle qui a notamment fourni les matériaux pour la piste du Stadium BMX, un des sites olympiques des JOP 2024. « *Nous sommes aussi intervenus sur la RN10 et nous couvrons beaucoup d'autres chantiers à proximité de notre centrale de Trappes* », explique Pierre Prigent, directeur du développement.

Un point cher aux yeux de son président est le fait que l'entreprise soit tournée vers l'écologie et le développement durable. Pour illustrer ces propos, Claude Prigent a expliqué que « *sur notre centre de production de Massy, on nous avait imposé 20 % de surface paysagère, ce que nous avons bien sûr respecté. Aujourd'hui, les sites sont plus propres en sortie qu'en entrée* », se réjouit-il. En plus de diminuer son empreinte carbone en s'installant à proximité des villes ou en ayant recours au double fret entre la centrale de Trappes et les carrières de Voutré par exemple, des mesures sont prises pour gérer les nuisances sonores et les poussières qui peuvent importuner le voisinage.

L'utilisation de canons à brumisation ou encore le capotage, l'arrosage et le bâchage des camions pour limiter l'envol des poussières se sont révélés efficaces. Tous les trois ans, des mesures de bruit et de poussières sont réalisées par un prestataire indépendant. « *Toutes les dernières mesures effectuées montrent que les limites réglementaires sont respectées,* rassure Pierre Prigent. *Nous faisons par exemple beaucoup moins de bruit que la RN10 ou que la voie ferrée.* »

Ali Rabeh, maire de Trappes (Génération.s), s'est exprimé pour célébrer les 30 ans de l'entreprise sur le territoire de sa commune. « *Trappes est une ville nouvelle en pleine régénération, mais c'est également une ville cheminote depuis toujours,* a-t-il déclaré. *Il était donc logique que YPREMA, entreprise citoyenne à bien des égards, s'implante sur le territoire.* » Preuve en est, le partenariat avec l'ESC (Étoile sportive des cheminots) Trappes qui dure depuis 20 ans. « *C'est extrêmement rare sur une durée aussi longue* », a conclu l'édile, ravi. ■

MAUREPAS

Le Prox' Raid aventure pour réunir jeunes et policiers autour de mêmes valeurs

Rendez-vous le vendredi 4 novembre, à partir de 12 h, au gymnase du Bois, situé avenue de Normandie, pour participer à une journée sportive et citoyenne.

Le service jeunesse de la commune et l'association de policiers bénévoles (Raid aventure organisation) mettent en place au gymnase du Bois, le vendredi 4 novembre, de 12 h à 17 h, une action de prévention sportive baptisée le Prox' Raid aventure « *afin de promouvoir le dialogue, la citoyenneté et les valeurs de la République à travers des activités ludiques, sportives et citoyennes* ». De nombreuses activités attendent les participants comme de la boxe, de l'escalade, du football, du rugby, une initiation aux gestes de premiers secours, de la prévention routière, un simulateur moto… Les activités sont accessibles pour tous les enfants à partir de 7 ans. Pour toute information, vous pouvez contacter la structure d'accueil pour les jeunes : le Tridim au 01 30 66 53 61.

MAGNY-LES-HAMEAUX

30 km/h dans la commune pour le 1er décembre

La limitation de vitesse va, au 1er décembre prochain, être abaissée dans l'ensemble de la commune à 30 km/h.

▶ PIERRE PONLEVÉ

À l'heure où la voiture est de moins en moins utilisée au profit des modes de circulation douce (vélos, marche à pied, trottinettes électriques…), de plus en plus de communes abaissent la limitation de vitesse dans leurs rues, que ce soit pour la tranquillité des riverains ou par souci écologique.

Après Villepreux en 2019, et Coignières pour la fin de l'année (le maire, Didier Fischer [DVG], a évoqué son souhait d'ici fin 2022 d'abaisser la vitesse à 30 km/h dans toute la commune sauf sur le boulevard des Arpents et l'avenue Marcel Dassault [lire notre édition du 13 septembre]), nombreuses sont les communes de l'agglomération de SQY qui décident de s'y mettre également. Ce sera bientôt le cas de Magny-les-Hameaux qui a décidé au 1er décembre prochain de baisser la vitesse réglementaire à 30 km/h dans toute la ville.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La limitation à 30 km/h se généralise dans les communes de l'agglomération, comme ici à Villepreux.

« *À partir du 1er décembre 2022, la vitesse maximale autorisée à Magny-les-Hameaux sera de 30 km/h. Des exceptions existent pour cette nouvelle réglementation. La voie Jean Moulin et les routes départementales ne seront pas concernées par cette mesure* », précise la commune dans son dernier magazine municipal.

Les objectifs d'une telle mesure sont doubles. Le premier est de réduire la pollution atmosphérique et sonore pour préserver la quiétude des habitants. Le second est d'améliorer la sécurité routière pour une circulation plus apaisée.

Un bilan positif à Villepreux

À Villepreux, où la mesure a été prise il y a trois ans déjà, le bilan est positif. Contacté par *Les Échos* en novembre dernier, le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), expliquait que la mesure a atteint ses objectifs. « *La plupart des véhicules roulent désormais entre 30 et 40 km/h. La limitation à 30 km/h a permis de réduire les accidents et de favoriser le développement des circulations douces. La police municipale surveille le respect des limitations, tandis que des chicanes et ralentisseurs ont été installés pour convaincre les conducteurs les plus récalcitrants. Les cas isolés d'accidents imputés à la vitesse se sont déroulés la nuit* », concluait l'édile. ■

COIGNIÈRES

Aider des milliers de malades en donnant votre plasma !

Jusqu'au 6 novembre, l'EFS lance sa première campagne consacrée au don de plasma, méconnu du grand public.

L'EFS (Établissement français du sang) organise régulièrement des collectes de sang sur le territoire de l'agglomération de Sqy. Jusqu'au 6 novembre, l'EFS lance sa première campagne consacrée au don de plasma. « *Le plasma est la partie du sang dans laquelle les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont en suspension dans les vaisseaux sanguins* », précise un communiqué. Bon nombre de patients sont soignés chaque année grâce à des médicaments « *produits à partir des protéines extraites du plasma ou directement par des transfusions de plasma* ». Ces dons spécifiques, encore méconnus du grand public, sont donc indispensables à des milliers de malades. « *Pour pouvoir donner son plasma, il faut être en bonne santé, avoir plus de 18 ans et moins de 65 ans et respecter 2 semaines entre deux dons de plasma ou un don de plasma et tout autre don* », conclut le communiqué.

EN IMAGE

Les décorations d'Halloween ont envahi l'agglomération

Halloween avait lieu ce lundi et difficile, dans les jours et semaines qui ont précédé, de ne pas croiser des éléments nous le rappelant. À SQY comme ailleurs, des animations en lien avec la fête de la peur étaient organisées dans plusieurs communes (lire notre édition du 25 octobre) et les décorations étaient de sortie. Comme à Mon Grand Plaisir, où une calèche ornée de fausses toiles d'araignées et dans laquelle avaient pris place des squelettes était disposée sur un îlot de paille jonché de citrouilles. « *C'est sympa* », juge Floriane, une cliente croisée dans le centre commercial plaisirois en compagnie de ses filles qui se sont fait prendre en photo devant par leur maman. Elle estime néanmoins qu'un « *peu plus, ça aurait été mieux* », même si d'autres décorations étaient aussi présentes dans les allées intérieures.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Une commune attractive où il fait bon vivre et investir

Les Magnycois peuvent être fiers. Magny-les-Hameaux figure dans le top 20 du classement des villes les plus attractives avec le critère de l'immobilier.

Magny est une commune attractive où il fait bon vivre. La Fnaim (Fédération nationale de l'immobilier) a lancé il y a quelques mois un observatoire de l'attractivité immobilière dans près de 300 villes du Grand Paris. « *Les prix de l'immobilier, mais aussi des critères liés à l'éducation, la santé, la sécurité et l'environnement, notamment, de chaque commune sont pris en compte* », précise un article du quotidien d'information *Les Échos*. Au total, 12 critères ont été passés en revue pour établir un top 20. La commune de Magny, seule ville de l'agglomération au classement, figure à la 18e position du top 20, derrière d'autres communes du département (Saint-Arnoult-en-Yvelines qui se place en 4e position ou Versailles en 17e position) mais devant d'autres comme Saint-Rémy-lès-Chevreuse (19e). « *Les grandes gagnantes sont plutôt des communes de petite taille, souvent des villages de caractère, situés en deuxième couronne parisienne* », conclut l'article.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une Ignymontaine crée sa marque de lessive naturelle

Isabelle Urbain a commencé à commercialiser il y a un an et demi Isalex'cendre, une lessive naturelle qu'elle fabrique elle-même à partir de cendre de bois.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Une lessive naturelle… à base de cendre de bois. C'est le produit créé par Isabelle Urbain, auquel participent son mari et ses trois enfants, comme l'avait révélé le journal municipal *L'Ignymontain* l'été dernier. Cette lessive, baptisée Isalex'cendre, a été lancée en juin 2021, « *mais ça faisait un bout de temps qu'on faisait ça* », précise cette Ignymontaine. « *[Au début], on a fait juste pour nous, poursuit-elle. On a diffusé à nos amis, la famille, car on faisait à chaque fois des bons stocks.* » Avant donc de commencer à commercialiser il y a un an et demi.

À l'origine, c'est une allergie de son plus jeune enfant qui l'a poussée à se lancer dans ce projet. « *Notre troisième enfant avait des allergies cutanées,* raconte-t-elle. *Il a fallu faire plein de choses par nous-mêmes au niveau de l'alimentation et des produits cosmétiques. Du coup, niveau lessive, on a pas mal galéré à trouver quelque chose d'hyper clean. Même en magasins bio, il y a une liste d'ingrédients de fou, et ça ne lui convenait pas. Donc on s'est mis à faire nous-mêmes notre lessive. Savon noir, savon de Marseille, [on a tenté] pas mal de choses. Ça lavait bien, mais il y avait toujours des inconvénients. Le savon de Marseille [...], ça encrassait la machine.* »

C'est donc vers une recette ancestrale, à la cendre de bois, qu'elle et son mari se sont tournés. « *C'est en voyant un reportage à la télé qu'on s'est dit : "Il y a quelque chose qui marchait il y a hyper longtemps, […] on tente".* » Et la tentative s'est avérée fructueuse. « *La cendre de bois, c'était la meilleure solution pour nous,* affirme Isabelle Urbain. *Il n'y avait pas de dépôts dans la machine à laver, ce qui ressort de la machine est hyper clean, et surtout, pour notre petit loulou, c'était vraiment top, on n'avait plus de soucis avec sa peau.* »

Mais comment alors se fabrique cette lessive qui « *va un peu à l'encontre de tout ce qu'on peut penser* », selon les mots d'Isabelle Urbain, qui fabrique et vend ses produits ? « *Ce n'est pas très compliqué, mais ça prend du temps,* explique-t-elle. *On tamise beaucoup la cendre. Après, on fait reposer la cendre et l'eau. Après, on récupère un liquide, cette potasse, qu'on mélange avec de l'eau. […] La potasse de la cendre qu'on récupère, c'est un agent dégraissant.* »

Une recette, en somme, « *simple et accessible à plein de gens* », souligne l'Ignymontaine, qui récupère la cendre donnée par ses amis ou en faisant la tournée de pizzerias locales avec qui elle collabore, et qui lui fournissent la cendre restée dans leurs fours à bois. « *Donc on recycle les déchets de la cendre, c'est hyper positif dans le projet, car ils ne savent pas quoi en faire. Donc c'est gagnant-gagnant,* avance-t-elle. *Ce côté vertueux, ça fait partie des valeurs qu'on veut essayer de mettre dans la tête de nos loulous.* »

Des enfants motivés qui s'impliquent activement dans le projet familial, notamment dans l'étiquetage des bouteilles, fabriquées en plastique recyclable et recyclé. Car les clients redéposent les bouteilles une fois qu'ils ont utilisé tout le contenu, et celles-ci sont lavées puis réutilisées. Elles sont vendues au prix de 7 euros la bouteille de un litre, et 20 euros les trois bouteilles. Il existe une version nature, « avec juste de l'eau et de la potasse », et une version avec de l'huile essentielle de lavande fine bio, liste Isabelle Urbain, ajoutant que cette dernière est « *juste une odeur de confort pour aider ceux qui veulent essayer de changer mais qui ont du mal au niveau de la transition* », assurant toutefois que la lessive Isalex'cendre « *ne sent pas sur le linge* ».

LESSIVE ISALEX'CENDRE

« ***C'est sain pour la peau, pour ce qu'on rejette dans la nature, ça n'abîme pas la machine à laver, on recycle un déchet*** », **affirme Isabelle Urbain à propos de la lessive Isalex'cendre.**

Les clients peuvent acheter par correspondance (livraison gratuite à SQY), ou retrouver Isalex'cendre dans des enseignes bio, magasins vrac, Amap ou encore marchés du territoire. Et les retours seraient positifs d'après Isabelle Urbain. Dès le lancement du projet, les connaissances à qui elle a fourni cette lessive ont déjà été conquises, notamment « *des amis qui avaient une petite fille avec de l'eczéma, qui nous ont fait des retours en disant qu'il n'y avait pas photo* ». Elle indique néanmoins ne pas « *en faire non plus un business* » et que « *ce n'est pas [s]on activité principale* », elle qui travaille à côté dans la communication.

Isabelle urbain résume à propos d'Isalex'cendre : « *C'est sain pour la peau, pour ce qu'on rejette dans la nature, ça n'abîme pas la machine à laver, on recycle un déchet. Il n'y a que des bonnes valeurs et des bonnes choses dans ce concept de lessive.* » Pour commander cette lessive, appeler le 06 72 49 17 98, envoyer un mail à isalexcendre@gmail.com ou alors contacter les fabricants sur Instagram ou Facebook. ■

EN BREF

VILLEPREUX

La Ville primée par l'Afnor pour ses actions liées au développement durable

Villepreux fait partie, en compagnie de La Rochelle et Gravelines, des lauréats du trophée de la performance publique durable, décerné par l'Afnor.

La commune de Villepreux a été récompensée par le trophée de la performance publique durable, un trophée décerné par l'Afnor. L'annonce a été faite lors du conseil municipal du 17 octobre. Villepreux fait partie des lauréats en compagnie de La Rochelle et Gravelines. « *Ce trophée concerne les performances publiques de Villepreux en matière de développement durable* », a précisé, lors du conseil, la 1re adjointe, Laurence Morelle-Losson.

> « ***Une manière pour nous de valoriser ces objectifs auprès de la population*** »

« *La volonté de la Ville était de savoir où nous nous situions par rapport à ces Objectifs de développement durable (ODD, Ndlr)* », a-t-elle poursuivi, rappelant que « *nous développons un certain nombre d'actions depuis un moment* ». Villepreux a retenu l'attention du jury pour « *à la fois la cohérence du projet de mandat de l'équipe municipale au regard des ODD, et la qualité du pilotage, qui associe à la fois les services et les élus de l'élaboration au suivi* », a rapporté de son côté Florence Loup, directrice générale des services.

Et Laurence Morelle-Losson de conclure : « *Ce trophée n'aurait pas de sens s'il n'était pas une manière pour nous de valoriser ces objectifs auprès de la population. […] C'est un trophée, mais c'est une bataille qui continue.* » ■

EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le centre sportif des Pyramides devient Centre de préparation pour Paris 2024

L'équipement a été retenu comme Centre de préparation aux prochains Jeux olympiques et paralympiques, pour le tennis de table, et pourra dans ce cadre accueillir des athlètes internationaux.

Le centre sportif des Pyramides, à Voisins-le-Bretonneux, a été retenu comme Centre de préparation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 pour le tennis de table. La municipalité fait savoir qu'elle a reçu le 11 octobre la notification de décision relative à son dossier de candidature.

Déjà plusieurs Centres de préparation aux Jeux à SQY

« *S'il s'agit d'une très belle reconnaissance, le travail continue pour que les atouts et la qualité de nos équipements sportifs soient mis en lumière auprès des délégations étrangères* », déclare notamment la maire, Alexandra Rosetti (UDI), sur le site internet de la commune. Pour rappel, le centre sportif des Pyramides a notamment accueilli un tournoi international handisport de tennis de table, le SQY para tt French Open, en novembre 2021.

Plusieurs autres sites sportifs à Saint-Quentin-en-Yvelines ont été désignés comme Centres de préparation des JOP de 2024, et sont donc susceptibles d'accueillir des délégations sportives internationales dans le cadre de leurs préparations à la prochaine olympiade et paralympiade. Il s'agit de l'Île de loisirs à Trappes, du palais des sports et du stade Barran à Plaisir, du gymnase Mahier à Trappes, de la piste de BMX du parc Carillon aux Clayes-sous-Bois, et du complexe sportif Baquet à Guyancourt. ■

PLAISIR

Les jeunes Plaisirois(es) bénéficient désormais d'un nouveau lieu d'écoute

La Maison de l'Aqueduc accueille, sur rendez-vous, les jeunes entre 11 et 25 ans pour les aider au mieux dans le cheminement de leur vie.

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines propose un nouveau lieu d'écoute pour les jeunes de 11 à 25 ans situé à la Maison de l'Aqueduc à Plaisir. « *Quelle que soit la situation que tu traverses (vie affective, conflit avec un proche, sexualité, santé, violence…), tu peux venir en parler gratuitement et anonymement dans le nouveau lieu d'accueil proposé par SQY, à Plaisir* », précise la municipalité sur son site internet. L'accueil y est bienveillant et sans jugement. « *Venir parler de tes problèmes te permettra de mettre des mots sur ton mal-être, de prendre conscience de tes ressources, de reprendre confiance en toi et de trouver des solutions pour avancer* », poursuit la Ville. L'espace est ouvert les mercredis, de 15 h à 18 h, et les vendredis, de 17 h à 19 h. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous gratuitement sur lieu-ecoute-jeunes.appointlet.com ou au 06 76 26 21 10.

COIGNIÈRES

La résidence autonomie Les Moissonneurs va faire l'objet d'une modernisation globale

Gérée par la municipalité de Coignières, la résidence autonomie Les Moissonneurs va être entièrement refaite pour plus de confort et de modernité.

▶ DAVID CANOVA

Dans le cadre de son plan de sobriété, la municipalité n'oublie pas sa résidence autonomie pour personnes âgées. Car oui, il s'agit bien d'un équipement municipal entièrement géré en régie par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la mairie. Alors, après avoir bénéficié d'une rénovation extérieure, elle va s'offrir une véritable cure de jouvence intérieure.

« *Aujourd'hui, nous savons que si nous voulons faire des économies, il faut entreprendre des rénovations thermiques de l'ensemble de nos bâtiments,* soulignait le maire, Didier Fischer (DVG), lors de sa dernière conférence de presse (lire notre édition du 18 octobre 2022). *Pour cela, les communes ne doivent pas couper dans les investissements qui sont les économies de demain. Il faut réduire comme nous le pouvons les coûts de fonctionnement.* »

Et l'investissement va également passer par une rénovation et « *une modernisation globale de notre résidence autonomie, Les Moissonneurs* », estime le maire. Car il faut dire que sur les 80 logements que compte la résidence, seule la moitié est actuellement occupée. « *Cela tient essentiellement au fait que ces logements sont vétustes aujourd'hui,* reconnait l'édile. *Comme il s'agit d'une résidence autonomie et pas d'un Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), cela ne donne pas vraiment envie.* »

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Pour réaliser ces travaux de modernisation d'un montant de 1,33 million d'euros HT, la municipalité de Coignières va bénéficier de 60 % de subventions.

Les espaces vont donc être repensés, modernisés, pour être « *plus spacieux et plus modulables* », explique le maire. Une salle climatisée devrait être créée pour faire face aux fortes chaleurs qui se répètent et les douches des 80 logements existants vont être reprises. « *S'il ne s'agit pas d'une résidence médicalisée, ni d'une résidence service, les locataires doivent avoir tout le confort nécessaire,* assure Didier Fischer. *Ils bénéficient cependant d'un service de buanderie, d'une cantine le midi ainsi que de diverses animations.* »

Or, pour le moment, la résidence n'est pas vraiment rentable « *à cause du trop faible taux d'occupation des lieux, nous ne rentrons pas la totalité des loyers (soit 300 000 euros/an à taux plein, Ndlr).* »

Pour réaliser ces travaux de modernisation d'un montant de 1,33 million d'euros HT, la municipalité de Coignières va bénéficier de 60 % de subventions de la part de la CNAV (Caisse nationale d'allocations vieillesse) et d'un prêt à taux zéro (PTZ). Les travaux devraient durer entre deux et trois ans car ils se feront notamment en site occupé. ■

Les Moissonneurs

Les résidences autonomie sont des ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construits à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont majoritairement gérées par des structures publiques ou à but non lucratif. Le coût du logement y est modéré. Localisée au cœur du village, à un endroit stratégique (à proximité de l'hôtel de ville, de l'agence postale, du bureau de la police municipale, de l'espace Alphonse Daudet, du cabinet médical, de la pharmacie…), la résidence Les Moissonneurs ne fait pas exception. Répartie sur quatre étages, elle possède un ascenseur et un escalier central. Son jardin d'agrément offre un environnement verdoyant aux pensionnaires. Un système de verrouillage automatique de la porte d'entrée sécurise l'accès à la structure. Tous les logements bénéficient d'une alarme reliée 24h/24 au bureau de la direction de l'établissement la journée et à celui des gardiens la nuit, lesquels sont présents 7j/7, de 17 h à 8 h 30. Les résidents jouissent ainsi d'un environnement rassurant et sécurisé en permanence.

PLAISIR

Pas une mais deux réunions proposées aux Plaisirois(es) sur le PLU

Deux réunions sur le PLU proposées aux Plaisirois(es) qui le désirent. Elles auront lieu les lundis 14 et 21 novembre à la Maison des sports.

« *Aujourd'hui, nous avons une grande volonté de sanctuariser des espaces verts et d'en développer* », expliquait la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), durant son dernier Facebook Live. C'est en ce sens que la commune va organiser non pas une mais deux réunions sur le PLU (Plan local d'urbanisme). Les deux réunions ont lieu à la Maison des sports de Plaisir. « *La première se déroulera le lundi 14 novembre à 20 heures pour présenter le nouveau règlement dans le cadre de la révision du PLU de la commune* », a énoncé la maire. La seconde réunion aura lieu une semaine après, le lundi 21 novembre, à 19 heures. « *Elle proposera un nouveau temps de concertation sur l'aménagement du centre-bourg de Plaisir. Il y aura une exposition ainsi qu'un retour sur les différents scénarios d'aménagement et la présentation du plan guide* », détaille l'édile. « *Je vous invite vraiment à venir car vous aurez comme ça une vision de Plaisir dans les années qui viennent* », conclut l'édile.

PLAISIR

Des travaux de voirie pour la commune

La rue Pierre Curie va se transformer, faisant la part belle aux mobilités douces. Quant à la rue Paul Langevin, elle va être refaite « *à partir de 2023* », a précisé la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR).

▶ PIERRE PONLEVÉ

En vue du réaménagement de la rue Pierre Curie (voirie d'intérêt communautaire), la Ville a organisé le 10 octobre une réunion publique pour échanger avec les habitants. Parmi les deux solutions proposées, un scénario a retenu l'attention des habitants.

Deux scénarios de requalification de la rue Pierre Curie présentés le 10 octobre

« *Après avoir échangé avec les élus, les équipes de SQY et les services techniques de la ville, les habitants ont retenu un scénario qui prévoit la mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée au niveau de la partie résidentielle de la rue et la création de pistes cyclables dans le secteur mixte et industriel* », précise la commune. Ces travaux ont pour but d'améliorer l'offre des transports en commun, d'apporter un confort pour la circulation, d'apporter une sécurisation de cet axe urbain et industriel mais également de déployer de nouvelles pistes cyclables.

Le scénario retenu par les élus et les habitants se divise en deux parties. La première concerne le secteur résidentiel avec une Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) c'est-à-dire une voie unique, sans sens de priorité, avec deux accotements larges sur les côtés, réservés aux cyclistes. La vitesse sera en plus limitée à 30 km/h, comme cela se fait dans de plus en plus de communes de l'agglomération, à l'instar de Magny-les-Hameaux et Coignières qui, d'ici la fin d'année, limiteront la vitesse à 30 km/h dans leurs rues.

LA GAZETTE DE SQY

Le secteur mixte et industriel de la rue Pierre Curie va se transformer tout comme la partie résidentielle de la rue.

La seconde partie concerne le secteur mixte et industriel. Pour la vitesse, les 30 km/h seront également de mise, mais la chaussée accueillera des pistes cyclables unidirectionnelles.

Des dispositifs supplémentaires en « *faveur des vitesses modérées* » vont être inclus dans le projet. Avec notamment « *l'ajout d'écluses simples avec rétrécissement axial et balises ainsi que la création d'un plateau surélevé au carrefour entre les rues Pierre Curie et René Descartes. Des coussins lyonnais seront mis en place et le revêtement des bandes cyclables sera distinct de la voie centrale* », ajoute la commune.

L'espace a également été pensé pour limiter les allées et venues des poids lourds qui emprunteraient encore la rue. Tous ces dispositifs augmenteront considérablement le temps de parcours des camions. « *La traversée de la rue sera donc moins intéressante pour le trafic de transit. Le croisement des poids-lourds restera possible mais à vitesse très réduite.* »

Le coût estimé du projet pour la rue Pierre Curie est de 5,7 millions d'euros financés par l'agglomération de SQY. Quant au planning prévisionnel, pour le secteur 1 (secteur résidentiel), la phase d'études et de validations est estimée à 19 mois. La consultation des entreprises devrait prendre 3 mois et les travaux sont censés durer 5 mois. Pour le secteur 2 (mixte et industriel), le délai sera légèrement plus long. La phase d'études et de validations devrait, elle, durer 22 mois. La consultation des entreprises 3 mois et les travaux prendraient 9 mois. « *Une prochaine réunion publique d'information se déroulera au cours du premier semestre 2023 pour présenter et échanger sur les détails de ces aménagements* », conclut la municipalité.

Concernant la rue Paul Langevin, où les travaux seront également entrepris et financés par l'agglomération, la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), a expliqué dans son dernier Facebook Live « *qu'à partir de 2023, la rue Paul Langevin va être refaite ainsi que la rue des Frères Lumière. Il faudra compter au minimum 18 mois de travaux car le chantier sera conséquent. On espérait dans la continuité pouvoir aussi refaire le grand espace qui se trouve devant la gare de Plaisir-Les Clayes.* » Contactée, l'agglomération de SQY n'a pas répondu avant la mise sous presse de notre édition. ■

PLAISIR

Sa boulangerie ferme, une bataille judiciaire s'engage avec le propriétaire de Mon Grand Plaisir

Pour cause d'infiltrations d'eau, la seule boulangerie du centre commercial a baissé le rideau le 19 octobre. Une guerre de procédures a débuté entre le gérant et la Compagnie de Phalsbourg, qui se renvoient la faute.

▶ ALEXIS CIMOLINO

L'Esprit d'antan, unique boulangerie du centre commercial Mon Grand Plaisir, à Plaisir, a définitivement fermé ses portes le 19 octobre dernier, avait alors révélé *Le Parisien*. Et ce pour cause d'infiltrations d'eau dues « *au bâti du centre commercial* », selon le gérant de l'enseigne, Yanis Lopez, joint par *La Gazette*.

« *Je suis arrivé dans cette structure il y a quasiment deux ans (à l'ouverture du centre, Ndlr). Il y avait déjà des fuites,* raconte ce gérant de quatre boulangeries au total (deux à Plaisir et deux à Saint-Cyr-l'École), qui s'est alors tourné vers la Compagnie de Phalsbourg, propriétaire et exploitant de Mon Grand Plaisir. *J'ai un peu discuté avec le groupe Phalsbourg pour trouver une solution […]. Ils m'ont répondu qu'il n'y avait aucun problème dans la structure. […] On est arrivés à la période de l'année dernière, fin août-début septembre, il y a eu une grosse pluie. […] Il y a eu des fuites de partout, c'était monstrueux, ça rentrait à travers les murs, ça passait à travers les fenêtres, c'était une piscine.* »

Et de poursuivre : « *Donc j'ai contacté le dirigeant de l'entreprise [Philippe] Journo (président de la Compagnie de Phalsbourg, Ndlr). Il m'a renvoyé vers ses salariés, qui étaient au courant mais ne voulaient pas accepter le fait. Vu qu'ils ont joué les sourds, qu'ils n'ont rien voulu savoir, j'ai commencé à entamer une procédure judiciaire envers [la Compagnie de Phalsbourg]. Au fur et à mesure du temps, les murs étaient dégradés, et la cellule n'était plus viable. Malheureusement, je peux contacter mon assurance tous les jours, mais s'ils ne trouvent pas la cause de la fuite, l'assurance va me dire "On ne va pas venir réparer pour réparer".* »

LA GAZETTE DE SQY

« Les murs étaient pourris à l'intérieur, et j'ai pris la décision de fermer la structure pour éviter que qui que ce soit tombe malade à cause des moisissures ou autre », explique le gérant de la boulangerie.

Il affirme également avoir fait venir un expert, qui aurait estimé qu'il ne pouvait plus poursuivre son activité dans ces conditions. « *Les murs étaient pourris à l'intérieur, et j'ai pris la décision de fermer la structure pour éviter que qui que ce soit tombe malade à cause des moisissures ou autre* », justifie Yanis Lopez. Un passage devant le tribunal doit avoir lieu le 3 novembre. Le gérant estime qu'il y a « *350 000 à 400 000 euros de travaux* » pour tout réparer. « *Je suis un peu perdu, car le groupe Phalsbourg […] n'a rien voulu entendre. Pour eux, il n'y a rien du tout,* confie-t-il. *Je suis un petit gérant de boulangeries de 25 ans contre des milliardaires, donc c'est un peu compliqué.* »

Du côté de la Compagnie de Phalsbourg, la version est tout autre. « *C'est une histoire un peu décevante. C'est un indépendant qu'on a voulu accompagner dès le début. Tout ce qu'il dit est faux* », réagit Aurélia Duroyon, directrice développement et restauration au sein de la Compagnie de Phalsbourg, contactée par *La Gazette*. Si elle reconnaît que des fuites ont bien été détectées à l'ouverture du centre commercial après le lancement d'une campagne de recherche de fuites par le propriétaire du centre, elle assure que celles-ci « *ont été identifiées et tout de suite réparées* ».

Elle précise également que c'est la Compagnie de Phalsbourg qui a demandé une expertise et lancé une procédure, car le gérant de la boulangerie « *nous doit pas mal de loyers* », selon elle. « *On a, au tout début, réglé les problèmes qui devaient l'être. On lui a toujours demandé les conformités de ses travaux à lui, qu'ils ne nous a jamais données. Donc on veut vérifier en demandant cette expertise judiciaire* », résume la directrice du développement, estimant que les problèmes d'infiltrations dans la boulangerie « *sont liés à ses travaux d'aménagement et à son propre entretien* ». « *L'expertise judiciaire permettra de démontrer s'il y a des soucis chez nous, et au contraire, on n'est pas là pour ne pas résoudre des problèmes s'il y en avait chez nous. Ce n'est pas dans notre intérêt de laisser un centre tout neuf s'infiltrer en eau* », conclut-elle. ■

YVELINES

La Poste recrute dans le département

660 postes de saisonniers pour les fêtes de fin d'année sont à pourvoir en Île-de-France, ainsi que 150 postes de factrices et facteurs en CDI, dont 12 dans les Yvelines.

Nouvelle campagne de recrutement à La Poste. Le groupe annonce dans un communiqué rechercher, en Île-de-France, 150 factrices et facteurs en CDI d'ici la fin de l'année – dont 12 dans les Yvelines –, et 660 saisonniers « *pour faire face au pic d'activité sur la saison des fêtes de fin d'année 2022* ». Les saisonniers se verront proposer « *des postes de facteurs, opérateurs de livraison, de tri colis, etc.* », explique La Poste dans le communiqué, daté du 20 octobre. Les facteurs, eux, bénéficieront d'une formation ainsi que d'une rémunération de 10 % au-dessus du Smic, d'avantages (primes, mutuelle, aide au logement, plan d'épargne entreprise, etc.) et pourront évoluer « *au sein de la grande diversité des métiers de La Poste* », avance le communiqué. Les profils recherchés, pour les postes de saisonniers comme ceux de facteurs en CDI sont « *des personnes rigoureuses, ponctuelles, autonomes avec le sens du service, un esprit d'équipe et de bonnes qualités relationnelles* », liste La Poste. Pour les facteurs, le permis B est exigé. Pour postuler aux emplois saisonniers comme en CDI, rendez-vous sur laposterecrute.fr.

MAGNY-LES-HAMEAUX

L'extinction de l'éclairage public étendue à toute la ville

Déjà en vigueur dans les hameaux et une partie du quartier du Buisson, cette extinction nocturne sera étendue à l'ensemble de la commune à compter de mi-novembre.

▶ ALEXIS CIMOLINO

La mesure concernait déjà une partie de la commune, elle touchera, à compter normalement du 16 novembre, l'ensemble de Magny-les-Hameaux. L'éclairage public va être éteint la nuit dans toute la partie urbaine de la ville, comme c'était déjà le cas depuis deux ans dans les hameaux, et depuis un an dans une partie du quartier du Buisson.

« *On avait fait une première expérimentation fin 2020. Ça concernait l'ensemble des hameaux,* rappelle le maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon (Génération.s), joint par *La Gazette*. *On avait expérimenté [sur une plage horaire] de 23 h à 6 h. Après l'expérimentation, on a refait un questionnaire auprès des habitants, qui a confirmé les souhaits d'extinction, et pour une partie, proposait même de l'étendre en termes d'horaires. Mais comme on n'avait pas forcément une majorité claire qui exprimait ça, on est restés sur un maintien. On a eu une demande de travailler sur le niveau d'éclairement sur quelques rues du quartier du Buisson. Donc on a fait la même démarche avec eux [fin 2021]. Un peu avant, on avait déjà un peu éteint une grande route un peu à l'extérieur de la ville, la voie Jean Moulin, et quelques parcs.* »

La Municipalité a aussi observé ce qui se faisait ailleurs, notamment dans d'autres communes du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR). Cette extinction « *répond à des objectifs de la charte* » du PNR, souligne Bertrand Houillon, affirmant que la Ville s'est donné l'objectif, progressivement, d'arriver à une « *extinction globale* », c'est-à-dire « *sur une partie de la nuit, d'au moins cinq heures, sur l'ensemble de notre territoire* ». « *On pensait le faire progressivement, mais vu le contexte d'évolution des coûts de l'énergie, on a décidé d'aller plus vite,* ajoute-t-il. *On a peut-être gagné deux ans.* »

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Il n'y aura bientôt plus d'éclairage public à Magny-les-Hameaux, de minuit à 5 h du matin, comme cela est déjà le cas dans les hameaux, de 23 h à 6 h.

« *Aucune corrélation* » entre l'extinction et les cambriolages ou la sécurité routière

Ainsi, l'éclairage sera éteint, de minuit à 5 h du matin, sur la partie urbanisée de la commune, et de 23 h à 6 h, comme c'est déjà le cas, dans les hameaux. Aucune rue ne sera exemptée. Le maire évoque deux objectifs principaux, réaliser des économies d'énergie, et « *retrouver la biodiversité nocturne qui nous permet de lutter contre des nuisibles, […] la nature a besoin de la nuit comme nous on a besoin d'éteindre les lumières quand on veut dormir* ». L'élu mentionne aussi des études montrant qu'il n'y a « *aucune corrélation entre par exemple des cambriolages et une extinction nocturne, et on n'a pas de signalement non plus sur une problématique de sécurité routière, puisque l'on sait aussi que dès qu'il y a extinction, les voitures ralentissent. Et entre minuit et 5 h du matin, il y a très peu de monde dans l'espace public.* » ■

COIGNIÈRES

Des coupures d'eau pour certains habitants le lundi 7 novembre

Les habitants de quatre rues vont devoir faire avec des coupures d'eau le lundi 7 novembre, de 8 h 30 à 17 h 30, en raison de travaux menés par la SEOP (Société des eaux de l'ouest parisien).

Le lundi 7 novembre, de 8 h 30 à 17 h 30, certains habitants n'auront plus d'eau. La raison ? La société SEOP (Société des eaux de l'ouest parisien) procédera à une intervention sur le réseau de distribution d'eau potable. Au total, ce sont quatre rues qui seront « *impactées par les raccordements de trois conduites d'eau* », précise la commune. La rue des Broderies, la rue de la Pommeraie, l'impasse des Broderies ainsi que la rue des Marais seront concernées. « *Pensez à fermer vos robinets durant les travaux et à effectuer un rinçage après la remise en service* », conseille la SEOP. « *Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons en œuvre tous les moyens nécessaires pour limiter les conséquences de cette interruption* », conclut-elle.

PEUGEOT
PROFESSIONNEL

LE TEMPS DES PROS

PEUGEOT PARTENAIRE MAJEUR DU STADE TOULOUSAIN.

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies **Consommations mixtes WLTP (l/100 km) : e-Partner 0 ; e-Expert 0 ; e-Boxer 0. Émissions de CO_2 WLTP (g/km) : e-Partner 0 ; e-Expert 0 ; e-Boxer 0. Plus d'informations auprès de votre point de vente ou sur https://www.peugeot.fr/marque-et-technologie/wltp.html**

(1) Entretien et assistance offerts du 01/11/22 au 30/11/22 sur e-Partner et e-Expert et extension de garantie offerte sur e-Boxer dans la cadre d'une location en crédit-bail pendant 60 mois et 50000 km selon les conditions générales du contrat de service ENTRETIEN et ASSISTANCE ou EXTENSION DE GARANTIE, disponibles dans les points de vente Peugeot. OPEn - Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Maurepas Un cambrioleur chevronné condamné à un an de prison ferme

Un cambrioleur multirécidiviste a été condamné par la justice. Il a écopé d'un an de prison ferme.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un individu s'est introduit avec un complice dans un pavillon situé à Maurepas, le lundi 17 octobre, pour tenter de dérober des vélos.

Le lundi 17 octobre, à son réveil, la propriétaire d'un pavillon situé à Maurepas a constaté sur son téléphone portable,deux alertes provenant de son système d'alarme. Entre 1 h 47 et 1 h 51, deux individus sont entrés dans sa propriété, en passant par le portail non verrouillé.

Les deux hommes se sont dirigés à l'arrière du jardin vers un cabanon. L'un d'eux a tenté d'ouvrir la porte d'entrée de la maison, qui était fort heureusement fermée à clé. Le propriétaire a constaté que la porte de son cabanon avait été ouverte sans être fracturée. Il n'a constaté aucun vol. Il s'est ensuite rendu au commissariat pour déposer plainte et a fourni deux photos de deux suspects aux policiers.

Dans la soirée du même jour, alors que les policiers d'Élancourt étaient en train d'intervenir dans un hôtel à Coignières, ils ont repéré un individu correspondant en tout point à l'un des deux suspects qui avaient tenté de cambrioler le pavillon. Immédiatement interpellé, l'homme âgé de 30 ans, qui réside à Coignières, a été placé en garde à vue.

Lors de son audition, il a reconnu avoir pénétré dans la propriété, en compagnie d'un ami pour voler des vélos. N'ayant pu dérober aucun objet, ils avaient tous les deux quitté les lieux. Il a donné aux policiers le prénom de son comparse mais a refusé de donner plus d'informations.

La perquisition effectuée à son domicile a permis de découvrir de nombreux objets suspects (téléphones portables, bijoux, appareils multimédia, trottinette électrique, une fausse carte d'identité italienne ainsi que 16 grammes de résine de cannabis). Les investigations menées par les enquêteurs ont permis de lui imputer cinq autres cambriolages commis entre le 18 octobre et le 16 avril 2022 dans les communes de Maurepas et Trappes. L'homme est très défavorablement connu des services de police.

Au total, l'homme serait à l'origine de six cambriolages

Le mis en cause était également poursuivi pour recel de biens provenant de vol, pour vol aggravé, usage frauduleux de moyen de paiement suite aux vols de cartes bancaires lors de certains cambriolages, commis les 3, 18 et 19 octobre 2021 à Maurepas.

Sur instruction du parquet, le mis en cause a été déféré en vue d'une comparution immédiate le 20 octobre dernier. Il a été condamné à un an de prison ferme. ■

Les Clayes Les habitants proches du parking du Moulin à Vent n'en peuvent plus

Les riverains du chemin aux Boeufs sont excédés par les nuisances que provoque le parking du Moulin à Vent, situé juste à côté de chez eux. Un collectif a été créé.

Le parking du Moulin à Vent est le théâtre d'incivilités diverses depuis un an et demi. Les riverains du chemin aux Boeufs, situé juste à côté du parking, n'en peuvent plus. « *On est embêtés quasi quotidiennement. L'activité nocturne est aussi importante que dans la journée. L'été, c'est impossible de dormir la fenêtre ouverte !* » se désole un voisin du parking, joint par *78actu*.

Tout commence durant l'été 2020 après le confinement. « *Tous les soirs, des voitures arrivaient, des jeunes squattaient, brûlaient des bancs…*, se souvient un riverain. *Cela a commencé à prendre de l'ampleur.* » Contactée par les habitants excédés, la Ville a réagi en mettant en place des aménagements sur le parking avec notamment la pose de blocs de béton à l'entrée, des chicanes pour éviter la vitesse ou encore la mise en place d'une zone 20 pour faire ralentir les voitures.

Un collectif d'habitants créé en septembre dernier

Malheureusement, ces mesures se sont révélées insuffisantes selon les habitants car les nuisances ont continué. Par ailleurs, l'endroit est connu comme un lieu de rencontres homosexuelles. « *Quasi quotidiennement, des détritus majoritairement liés à une activité sexuelle (préservatifs, mouchoirs et lingettes souillées) se retrouvent à même le sol* », explique un riverain à nos confrères. Pour essayer de changer les choses, un collectif d'habitants nommé « *Protégeons notre cadre de vie aux Clayes-sous-Bois* », a été créé en septembre dernier.

« *Ses membres demandent la pose de caméras de vidéosurveillance et la mise en place d'un arrêté municipal pour interdire l'utilisation du parking la nuit* », relate *78actu*. Concernant les caméras, le maire de la commune, Philippe Guiguen (DVD), a expliqué « *avoir étudié la vidéosurveillance, sauf que techniquement, c'est très difficile* ».

Face à la colère générale, l'édile a proposé une rencontre avec les habitants « *pour faire le point sur les mesures prises et celles à prendre* ». ■

Élancourt Une procédure d'expulsion qui dégénère

Le jeudi 20 octobre, à 10 h 30, dans la rue d'Athènes, des policiers sont venus assister un huissier de justice pour procéder à l'expulsion d'une famille. Le fils de la famille, âgé de 19 ans, a insulté les fonctionnaires durant la procédure. Il a été interpellé pour outrage. Des renforts ont été sollicités pour sécuriser l'intervention. ■

Coignières Interpellé par les policiers en possession d'un couteau

Le mercredi 26 octobre, à 23 h 20, en patrouille dans le centre commercial le Forum, des policiers ont été visés par un projectile, lancé par un groupe d'une dizaine de personnes, qui ne les a pas atteints. Les forces de l'ordre ont fait usage de l'armement collectif. Lors de sa fuite, un jeune homme de 20 ans faisant partie du groupe a été arrêté. Un couteau a été trouvé sur lui lors de la palpation. ■

Élancourt Un homme de 25 ans a agressé un groupe d'adolescents

Le dimanche 23 octobre, vers 20 h 30, un homme qui était ivre et avait consommé de l'herbe de cannabis s'en est pris à un groupe d'adolescents.

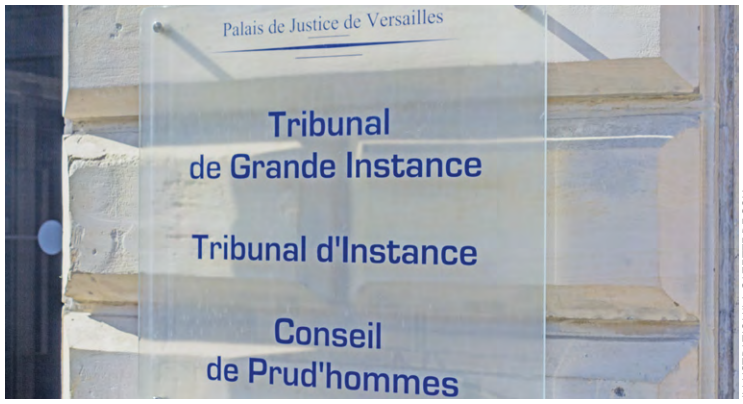

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le verdict est tombé. L'homme doit purger une peine de 14 mois de prison.

Un jeune homme ivre de 25 ans a été arrêté le dimanche 23 octobre, pour avoir agressé des adolescents. Il avait un taux d'alcoolémie très important : 2,58 grammes dans le sang. « *Complètement ivre, il s'en est pris à des adolescents qui se trouvaient près de la Poste* », débute *78actu*.

L'histoire commence vers 20 h 30, lorsque l'homme va parler à un petit groupe. Sans domicile fixe, l'individu accoste le groupe pour demander quelques pièces de monnaie. Les jeunes refusent. L'homme le prend mal et va insulter le groupe en retour. « *Eux vont sourire alors qu'il se met à tituber. La situation va vite dégénérer.* »

En retour, l'homme frappe un des adolescents, âgé de 14 ans, en plein visage puis s'adresse ensuite à une jeune fille de 14 ans. « *Il m'a demandé mon numéro de téléphone. Il voulait savoir pourquoi je traînais avec ces gars. S'ils me payaient… Il voulait me payer* », a expliqué la jeune fille lors de son dépôt de plainte.

Le jeune homme qui a reçu un coup de poing a ensuite appelé la police en fournissant une description précise de son agresseur. Ce dernier sera arrêté. Deux jours plus tard, le 25 octobre, l'homme est passé devant la justice. Il a avoué aux juges ne se souvenir de rien en expliquant : « *j'avais bu une bouteille de vodka. Et j'avais aussi fumé de l'herbe. Ça n'arrange pas…* » Les parents de deux victimes étaient présents. « *Je suis choquée que cela puisse se passer en plein centre-ville, à cette heure-là* », s'est inquiétée la mère du garçon. « *On a eu de la chance qu'il ne soit pas armé* », a enchaîné le père de l'adolescente.

Le procureur a réclamé un an de prison ferme avec incarcération, la révocation d'un an de sursis et une interdiction de se rendre à Élancourt pendant 5 ans. Finalement, l'homme a écopé de 6 mois de prison ainsi que de la révocation d'un sursis de 8 mois. Il dormira donc en prison pendant 14 mois. Par ailleurs, il a interdiction de venir à Élancourt pendant trois ans. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ ÉLODIE PICARD

Buchelay Un élan de solidarité sauve Stanley le chat

De nombreux dons ont permis d'opérer le chat qui souffrait d'une fracture à la patte arrière.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Le chat avait été déposé au refuge animalier du Cipam.

Arrivé souffrant au refuge de Buchelay, Stanley avait été victime de maltraitance à la suite de plusieurs coups infligés par des enfants.

Ce chat avait été déposé au refuge animalier du Cipam, informe *Le Parisien*. « Un homme bienveillant l'a sauvé des coups d'un « *groupe d'enfants qui lui tapait dessus au point de lui casser une patte* », racontent les bénévoles. *Cette violence a généré une fracture qui nécessitait une opération de chirurgie d'un vétérinaire orthopédique.* »

Une intervention beaucoup trop chère pour le refuge, qui a fait appel à la générosité des gens grâce à une cagnotte Leetchi. 1 532 euros ont été collectés au total, ce qui a permis d'assurer la prise en charge des frais chirurgicaux de l'animal relativement rapidement.

La directrice du Cipam, Florence Baggas, a tenu à remercier les donateurs pour leur « *générosité* », des bienfaiteurs sans qui rien de « *cela n'aurait été possible* ». De leur côté, les amis du refuge n'ont pas hésité à envoyer des messages de « *bonne convalescence* » tout en souhaitant au petit Stanley de « *trouver une gentille famille pour des jours heureux* ». ■

Poissy Un jeune homme renversé par un bus

Le 27 octobre dernier dans la matinée, à proximité de la gare de Poissy, un jeune homme de 18 ans a été renversé par un bus alors qu'il était à vélo. Celui-ci s'est fait coincer au niveau de la jambe. Les pompiers sont alors intervenus pour le sortir de dessous le bus avec leurs moyens. Transmis au service hospitalier de Poissy, celui-ci s'en sort avec de légères blessures. ■

Les Mureaux Un bus caillassé pour s'amuser

Cinq jeunes, d'une douzaine d'années, ont lancé des projectiles sur un bus.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Plus personne ne se trouvait sur place lorsque la police est intervenue.

Vers 17 h, le 26 octobre dernier, un groupe de cinq individus relativement jeunes a jeté des projectiles sur la vitre d'un bus de la société Kéolis, de passage dans le quartier des Musiciens, rue Louis Blériot. Le projectile n'a pas brisé la vitre mais l'a seulement touchée. Selon la police, les jeunes, d'environ 12 ans, auraient fait ce geste pour s'amuser. Aucune déviation n'a été mise en place et le bus a pu reprendre son service. Plus personne ne se trouvait sur place lorsque la police est intervenue. ■

Conflans-sainte-Honorine Il met de le feu à l'aide d'une friteuse

L'individu a été interpellé à la suite des témoignages des personnes aux alentours.

Le jeudi 27 octobre, à 22 h, un individu a signalé avoir aperçu un homme sortir d'un pavillon en construction, peu avant le début d'un incendie. Alors que les sapeurs-pompiers éteignaient le foyer, les témoins ont désigné l'auteur à l'équipage qui l'interpellait. Celui-ci avait enflammé des palettes à l'aide d'une friteuse. Âgé de 24 ans et habitant à Conflans-Sainte-Honorine, l'individu a été interpellé rue des Côtes de Vannes pour tentative de destruction de biens privés par incendie. ■

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme Tour de France 2023 : une dernière étape au départ du Vélodrome national

La présentation du tracé a permis de le confirmer. Le 23 juillet prochain, les coureurs s'élanceront du futur site olympique de Paris 2024 pour rejoindre les Champs-Élysées, et passeront par plusieurs communes yvelinoises.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les coureurs s'élanceront depuis le Vélodrôme national lors de la dernière étape le 23 juillet prochain.

De Bilbao à Paris en passant notamment… par Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Le parcours de la 110e édition du Tour de France, dévoilé le 27 octobre, proposera, outre un départ d'Espagne et plusieurs étapes dans le Pays basque, une ultime étape qui s'élancera du Vélodrome national, à Montigny-le-Bretonneux. L'information était déjà évoquée depuis quelques années (lire notre édition du 26 mars 2019), elle s'est confirmée le 27 octobre lors de la présentation du parcours de cette édition 2023.

Cette étape finale de la Grande Boucle donnera ainsi un avant-goût des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Le Vélodrome national, place forte du cyclisme sur piste international et siège de la Fédération française de cyclisme, en sera en effet un des sites hôtes. Il accueillera les épreuves de cyclisme et paracyclisme sur piste et d'escrime du pentathlon moderne, tandis que les épreuves olympiques de cyclisme sur route traverseront entre autres les Yvelines.

« *Au matin de la dernière étape, nous serons à SQY, qui compte trois sites des JOP rien que pour le cyclisme (le Vélodrome national donc, mais aussi le Stadium de BMX situé en face et la colline d'Élancourt pour le VTT, Ndlr),* a déclaré Christian Prud'homme, le directeur du Tour, lors du dévoilement du tracé. *Nous sillonnerons les routes des Yvelines – d'où s'élance chaque année Paris-Nice – puis des Hauts-de-Seine, avant d'entrer dans Paris. Dans la capitale, nous longerons le jardin du Luxembourg, nous traverserons le Louvre, […] nous remonterons ensuite les Champs-Élysées, les coureurs tourneront ensuite place Charles de Gaulle autour de l'Arc de triomphe, […] et après huit tours de circuit, nous assisterons à l'emballage final et nous pourrons féliciter les lauréats du Tour 2023.* »

Un emballage final de cette 21e et dernière étape qui devrait sourire aux sprinteurs, après 115 km. Pour rappel, depuis 5 ans, l'étape finale du Tour de France s'élance chaque année des Yvelines (exception faite de l'année dernière avec un départ de La Défense) au titre d'une convention entre le Département et Amaury sport organisation, l'organisateur de la Grande Boucle. Le parcours détaillé de cette édition 2023 doit encore être soumis à validation de la préfecture. Mais selon *78actu*, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Élancourt, Montigny-le-Bretonneux ou encore Guyancourt feront partie des communes traversées par les coureurs.

Du côté des élus yvelinois, on se réjouit bien sûr de ce parcours. À commencer par le président du Département, Pierre Bédier (LR). « *Les Yvelines seront en fête pour accueillir le départ de la dernière étape,* a-t-il déclaré sur son compte Twitter. *Une nouvelle fois, la richesse de notre patrimoine et la beauté de nos paysages seront mises en lumière lors de ce fabuleux événement populaire au rayonnement international.* »

« *SQY et son Vélodrome national sont très heureux et excités à l'idée de recevoir le départ de l'ultime étape du Tour de France 2023* », s'est de son côté félicité, lui aussi sur les réseaux sociaux, Laurent Mazaury (UDI), vice-président chargé des sports à SQY, qui donne rendez-vous le 23 juillet prochain. « *Quelle joie d'avoir le départ de la dernière étape du Tour le 23 juillet depuis le Vélodrome national !* » abonde sur Twitter Arnaud Courtier, directeur des sports de l'Agglomération. Rendez-vous le 23 juillet donc, pour ce qui promet d'être une sacrée fête à un an des JOP. ■

Jeux olympiques Les dates des épreuves olympiques de Paris 2024 sont connues

À SQY, les épreuves de VTT se dérouleront les 28 et 29 juillet, celles de BMX les 1er et 2 août, celles de golf du 1er au 4 et du 7 au 10 août, et les compétitions de cyclisme sur piste du 5 au 11 août.

Le calendrier des épreuves olympiques de Paris 2024 est désormais officiel, même s'il reste soumis à modification jusqu'aux Jeux. On sait donc à quelles dates se dérouleront à priori les compétitions accueillies à SQY, comme l'a rapporté le *SQY mag* dans son édition d'octobre. Et cela commencera par du VTT, qui a lieu sur la colline d'Élancourt et dont la première épreuve est programmée le 28 juillet 2024, avec le VTT cross-country femmes, tandis que le lendemain, se déroulera le cross-country hommes.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Des sports accueillis à SQY, le golf est celui dont les compétitions seront le plus étalées dans le temps, avec les épreuves masculines du 1er au 4 août, et féminines du 7 au 10 août. Elles auront lieu au Golf national.

Les 1er et 2 août, rendez-vous au Stadium de BMX pour les épreuves de BMX. Les premières épreuves de golf se dérouleront également ces deux jours, au Golf national, et s'y poursuivront les 3 et 4 août pour le stroke-play individuel hommes. Le stroke-play féminin prendra le relais du 7 au 10 août. Soit huit jours de petite balle blanche. Enfin, les épreuves de cyclisme sur piste, organisées au Vélodrome national, sont elles aussi étalées dans la durée. Elles débuteront le 5 août avec la poursuite par équipes hommes et la vitesse par équipes hommes et femmes, et même la finale femmes en vitesse par équipes. Elles se poursuivront le lendemain et tous les jours jusqu'au 11 août inclus, dernier jour de ces Jeux olympiques. ■

Course à pied Derniers jours pour s'inscrire à la course Parcourir Montigny

Les inscriptions se clôturent le 11 novembre pour cette course qui aura lieu le 13 novembre et proposera des distances de 10 et 5 km ainsi que des parcours enfant, de 800 m et 1 500 m.

Le Stadium Montigny athletic club organise, comme chaque année depuis 1994 (exception faite de 2020 en raison du Covid), la course à pied Parcourir Montigny. Fort du succès de l'édition 2021, selon le site internet du club, l'événement est reconduit cette année. Il est programmé le 13 novembre. Deux distances seront proposées, au départ de la rue de l'Armorique, près du gymnase Ladoumègue et du stade de la Couldre, pour une arrivée sur la piste d'athlétisme de ce dernier : un 10 km et un 5 km, disposant du label régional de la Fédération française d'athlétisme (FFA) et qui sont qualificatifs pour les championnats de France.

Ces deux distances permettent de « *répondre aux attentes de coureurs en quête de performances* », explique le club sur son site internet, rappelant que Parcourir Montingy « *a toujours eu sa place dans le calendrier local, départemental, avec différents formats du trail urbain jusqu'au 10 km qualificatif label régional* ». Deux courses enfants, de 800 m et 1 500 m, consistant en un tour de stade de la Couldre, sont aussi au programme. Inscriptions en ligne avant le 11 novembre. Les tarifs vont de 3 à 14 euros suivant le type de course et la date d'inscriptions. Renseignements sur parcourir-montigny.fr. ■

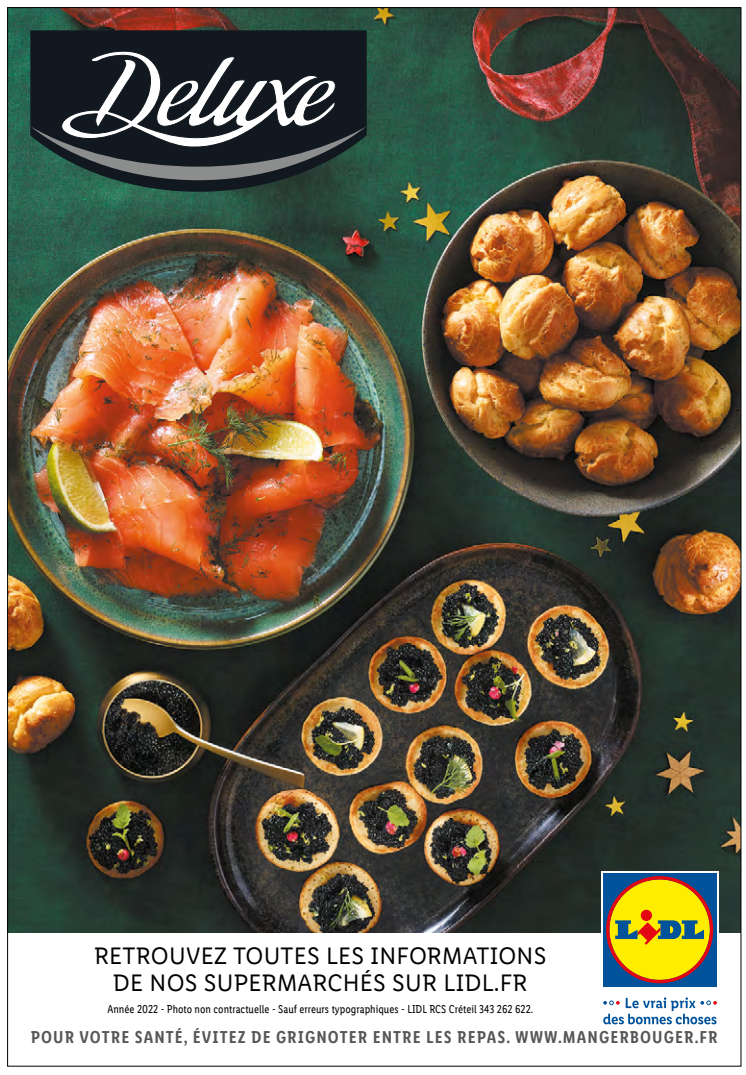

Être équipier de collecte, c'est embellir et entretenir votre cadre de vie

En 2021, c'est

+ de 1000

équipiers de collecte

www.sepur.com

Suivez-nous sur :

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Yvelines Thoiry Lumières Sauvages : des nouveautés attendues cette année

Dans le cadre de la 5e édition de Thoiry Lumières Sauvages, le parc zoologique de Thoiry propose au public de découvrir, jusqu'au 5 mars, des illuminations nocturnes sur la faune et la flore.

▶ CÉLINE CRESPIN (*LA GAZETTE EN YVELINES*)

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Guillaume Tiffreau, directeur d'exploitation du zoo safari de Thoiry, « *plus de 2 000 [illuminations]* » sont utilisées pour la cinquième édition de Thoiry Lumières Sauvages.

À moins d'une demi-heure en voiture de Saint-Quentin-en-Yvelines, « *un vrai rendez-vous pour nos visiteurs* ». Selon Guillaume Tiffreau, directeur d'exploitation du zoo safari de Thoiry, les illuminations nocturnes sur le thème de la faune et de la flore organisées dans le cadre de Thoiry Lumières Sauvages dans les jardins du château du comte de La Panouse attirent, chaque année, de nombreuses personnes. Depuis la première édition de l'événement, ce sont effectivement « *plus de 500 000 visiteurs* » qui y ont assisté. Pour continuer de les surprendre et renouveler l'intérêt des habitués de Thoiry Lumières Sauvages, la 5e édition des illuminations nocturnes propose des nouveautés. Le public peut les découvrir depuis le 30 octobre dernier et jusqu'au 5 mars 2023.

« *Là, on a un festival qui va être très "Whaou !" [...]*, confie Guillaume Tiffreau lors de l'avant-première de Thoiry Lumières Sauvages, organisée le 26 octobre. *À un moment, durant le parcours, vous verrez un immense animal apparaître en hologramme sur une [très grande] toile pour justement essayer d'apporter un peu de nouveauté.* »

L'utilisation d'un hologramme n'est cependant pas la seule modification apportée à la 5e édition de Thoiry Lumières Sauvages. De nouvelles lanternes représentant des animaux et des végétaux font également leur apparition. « *Cette année, on a encore plus de lanternes. On a [au total] plus de 2 000 [illuminations]* », déclare le directeur d'exploitation du zoo safari de Thoiry en insistant sur le fait que les lanternes utilisées lors des éditions précédentes entrent cependant dans ce nombre puisqu'elles sont rénovées et réutilisées d'une année sur l'autre.

« *Le but ce n'est pas de tout jeter à la fin d'une saison donc on rénove les lanternes, on change leurs dispositions pour créer une nouvelle scène et une nouvelle histoire tous les ans […]. On crée une véritable scénographie* », affirme Guillaume Tiffreau. Selon le zoo safari de Thoiry, la mise en place de l'événement annuel nécessite « *huit mois de préparation et d'installation* » et une équipe de « *15 personnes* ».

Les illuminations de Thoiry Lumières Sauvages sont accessibles de 17 h à 20 h. Pour y assister, les billets d'entrée s'achètent en ligne sur le site internet du parc zoologique à l'adresse thoiry.net. À noter que les entrées achetées pour visiter le zoo et le safari en journée permettent d'avoir accès, le même jour, aux illuminations de Thoiry Lumières Sauvages. « *L'objectif c'est que les Lumières Sauvages prolongent votre journée d'aventure au sein du parc animalier et donc, du coup, vous avez accès systématiquement aux Lumières Sauvages avec votre billet journée [mais] vous pouvez aussi venir juste pour [les illuminations] si vous voulez* », explique Guillaume Tiffreau.

Le tarif du billet couplant la visite du parc zoologique, du safari et de Thoiry Lumières Sauvages est de 31 euros pour les adultes et de 24 euros pour les enfants de 3 à 11 ans. Pour la seule visite des illuminations nocturnes, le coût est de 19,90 euros pour les adultes et de 17,90 euros pour les enfants situés dans la même catégorie d'âge que précédemment. ■

Voisins-le-Bretonneux Le metal dans tous ses états salle de la Tour

La 11e édition de Metal sphere, mettant chaque année à l'honneur divers courants de la musique metal, se tient les 4 et 5 novembre dans la salle vicinoise.

Metal sphere revient pour une 11e édition les 4 et 5 novembre de 20 h 30 à 1 h du matin salle de la Tour, à Voisins-le-Bretonneux. Ce rendez-vous met chaque année à l'honneur le metal en rassemblant « *sur une même scène, artistes au rayonnement national et groupes locaux émergents* », indique sur son site internet Met'assos, l'association organisatrice, ajoutant qu'« *ambiance festive et bonne musique ont fait de ce festival le rendez-vous majeur des amoureux du metal dans les Yvelines* ». Pour cette 11e édition, six groupes, représentant différents courants de metal, sont au programme.

ten56, Resolve ou encore NDKH

Le vendredi, le public pourra vibrer devant les prestations de ten56 (deathcore), Resolve (metalcore) et NDKH (djentcore). Le lendemain, place aux groupes de metalcore Landmvrks, Solitaris et Ashen. Les prix des places s'élèvent à 18,99 euros. Réservations via metassos.fr. ■

Guyancourt Hip-hop, chant lyrique et musique orientale réunis à la Ferme de Bel Ébat

Le spectacle Fibram, de la compagnie Chriki'Z, joué le 8 novembre à la Ferme de Bel Ébat, réunit quatre artistes aux univers différents.

Fibram. C'est le nom du spectacle joué le 8 novembre de 20 h 30 à 21 h 30 à la Ferme de Bel Ébat, à Guyancourt. Cette représentation de la compagnie Chriki'Z se tient dans le cadre du festival Kalypso de danse hip-hop, en partenariat avec la mission danse de la Commanderie. Elle mêle danse hip-hop, chant lyrique et musique orientale à travers « *quatre artistes reliés par un fil ténu, entre chute et équilibre, réel et imaginaire, grâce et puissance* », précise la Ferme de Bel-Ébat. « *En créant simultanément la musique et la danse et en invitant au plateau quatre artistes aux univers si différents, les deux chorégraphes (Jeanne Azoulay et Amine Boussa, Ndlr) font entrer en résonance les sons et les corps, détaille la Ferme de Bel Ébat. Ils imaginent une nouvelle forme d'expression portée par ce quatuor sensible et envoûtant.* » Les tarifs des places vont de 4,25 à 17 euros, réservations sur kios.sqy.fr. ■

Les Clayes Souad Massi à l'espace Noiret dans un style musical renouvelé

L'artiste franco-algérienne se produit à l'espace Noiret le 8 novembre, et interprétera des titres de son nouvel album, Sequana, où elle étoffe sa palette.

Souad Massi, autrice-compositrice-interprète franco-algérienne de 50 ans, se produit à l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois, le 8 novembre à 20 h 30. L'artiste a sorti dix albums durant sa carrière, dont le dernier en date, Sequana, le mois dernier, proposant « *un choc musical novateur, frais et conscient* », indique la commune des Clayes sur son site internet. « *Habituellement marquée par le folk et la chaâbi, [Souad Massi] s'élargit vers le Sahel, les Caraïbes ou le Brésil, en passant par le rock. Ses appétits transcontinentaux sont soutenus par le producteur et guitariste Justin Adams* », précise le site internet municipal au sujet du dernier opus en date de cette artiste chantant à la fois en langue arabe et française, et évoquant souvent dans ses textes l'exil et l'espoir. D'ailleurs, selon France culture, son nouvel album « *nous donne de l'espoir pour le temps présent* ». Pour assister à son concert, les tarifs des places vont de 8 à 22 euros, détails et réservations au 01 30 79 38 96. ■

Élancourt Hommage à Bach à travers « *un piano imaginaire* » à la Commanderie

La Tête dans le piano. Ainsi s'intitule la représentation jouée le 4 novembre à 16 h en sortie de résidence à la Commanderie, à Élancourt. Un spectacle en hommage au 1er Prélude du Clavecin bien tempéré de Jean-Sébastien Bach. « *La Tête dans le piano est une exploration synesthésique à l'intérieur d'un piano imaginaire qui chercherait à révéler l'invisible : l'espace entre les touches,* précise la description du spectacle. *Le public sera installé dans des transats vibrant selon les contenus fréquentiels du son pour plonger par tous les sens au cœur d'une mécanique sonore et visuelle extraordinaire.* » Entrée gratuite, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux 12 danseurs revisitent le *Requiem* de Mozart au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

La compagnie Fêtes Galantes interprète l'œuvre du compositeur, mais en proposant une version rythmée et joyeuse, jouée les 8 et 9 novembre au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le *Requiem* est l'une des œuvres majeures de Wolfgang Amadeus Mozart. Elle a été écrite à la fin de la vie du compositeur et évoque d'ailleurs souvent la mort.

La vision des Mexicains

Mais 12 danseurs de la compagnie Fêtes Galantes la revisitent dans une version plus rythmée et joyeuse, jouée les 8 et 9 novembre au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY). « *C'est une idée que j'ai depuis très longtemps, mais en termes beaucoup plus joyeux, en étant proches de la vision des Mexicains autour de la mort, plus que notre vision, un peu sombre,* explique la chorégraphe Béatrice Massin, directrice de la compagnie, sur la vidéo montrant les coulisses de cette création. La vision des Mexicains, à savoir celle d'« *une mort colorée et dansante* », avance-t-elle dans des propos rapportés sur le site internet du TSQY. Les prix des places vont de 4 à 23 euros, réservations et coulisses de la création à découvrir sur theatresqy.org Séance à 20 h 30, durée 1 h 20. ■

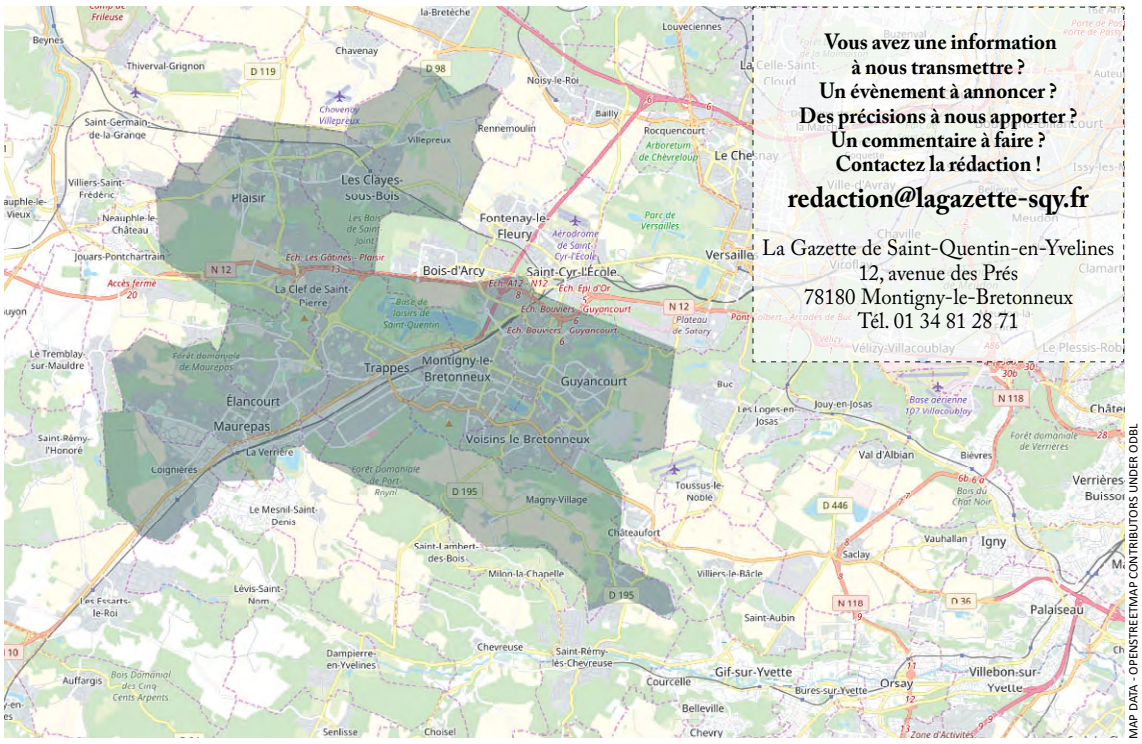

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 11-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	9				7			
							5	
5	8			9	1	6	7	
		8						
	5			6		2		1
	4			7	9	5	3	6
8	3		7	4		1		
		6	9		3			
		9		1		3	4	

SUDOKU : niveau difficile

	6		7	9		5	1	
5			3		8	6		
		3						4
					9	3	6	1
		6		2				
4								
	7				5		4	2
							7	6
6					7			

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°193 du 25 octobre 2022 :

6	4	9	3	5	2	1	7	8
1	5	7	4	9	8	2	6	3
8	2	3	7	1	6	5	4	9
7	9	4	8	2	1	3	5	6
2	6	5	9	3	4	8	1	7
3	8	1	6	7	5	9	2	4
5	7	6	1	8	9	4	3	2
9	3	2	5	4	7	6	8	1
4	1	8	2	6	3	7	9	5

5	6	1	7	2	8	4	3	9
3	8	2	5	4	9	6	1	7
4	7	9	6	1	3	2	8	5
1	3	5	9	6	7	8	2	4
2	4	6	8	5	1	7	9	3
7	9	8	4	3	2	5	6	1
9	2	4	3	8	5	1	7	6
6	1	7	2	9	4	3	5	8
8	5	3	1	7	6	9	4	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Médiathèques
LE RÉSEAU

LUDIDAYS

À VOUS DE JOUER

DU 19 AU 26 NOVEMBRE 2022

Programme et réservation

e-mediatheque.sqy.fr